



## Communiqué de presse du Conseil provincial du 29 septembre 2015

---

### **AIDE AUX RÉFUGIÉS : LA PROVINCE DE HAINAUT S'ENGAGE**

Avec la présence de trois Centres sur son territoire, la Province n'est évidemment pas insensible à une participation à la mise en œuvre d'un accueil de qualité pour les réfugiés.

Sur proposition de plusieurs de ses services, le Collège provincial a décidé de développer **un plan coordonné d'actions** en leur faveur.

Après une rencontre avec les responsables de la Croix Rouge (pour Tournai) et de Fedasil (pour Jumet et Morlanwelz), le Président du Collège a informé le Conseil provincial, ce 29 septembre, des besoins exprimés et de la plus-value que peuvent apporter les services provinciaux pour améliorer le bien-être de ces hôtes du Hainaut.

« *La Province veut se positionner là où les citoyens et les associations n'ont pu, à ce jour, satisfaire aux besoins* », explique Serge Hustache. Très concrètement, cela se traduira, dès les prochains jours, par la **mise à disposition de matériel scolaire et de livres** (notamment des dictionnaires). Mais des **animations culturelles et sportives** sont également prévues dans les Centres par les services de la Province. Un dispositif **d'appui psychologique** est, en outre, en préparation ainsi qu'une **sensibilisation** des jeunes, des enseignants et du personnel provincial aux vrais enjeux liés aux phénomènes migratoires.

« *L'idée est donc clairement de placer nos expertises au services des réfugiés mais aussi de mettre leur talent en exergue pour favoriser les échanges interculturels* » estime Serge Hustache qui annonce enfin que la Province sera partenaire de

l'organisation d'un **grand concert d'Al Manara** qui sera donné le 14 novembre à Tournai, à destination et en faveur de ceux-ci.

## **DÉCRET PAYSAGE DES HAUTES ECOLES : REVOIR LES MODES D'ÉVALUATION SANS NUIRE À LA QUALITÉ**

Interrogé par le Conseiller provincial Bernard Beugnies, le Président de la Haute Ecole provinciale Condorcet Yves Lardinois est revenu sur l'application du Décret paysage et les difficultés rencontrées pour sa mise en œuvre lors de la première session d'examen.

*« A cette occasion, liberté a été laissée aux jurys d'examens de permettre ou non le report de note pour les activités d'apprentissage réussies au sein d'une unité d'enseignement non validée à 10/20 ou plus, a rappelé Yves Lardinois. Seuls quelques jurys n'ont pas appliqué les reports de note, notamment en catégorie médicale. **Il est donc faux de dire que Condorcet a mal interprété la mise en application du Décret** ».*

Durant l'été, un comité de gestion avait décidé de permettre aux étudiants d'obtenir un report pour toute activité d'apprentissage dont la cotation avait été supérieure ou égale à 10/20. Mais le pouvoir organisateur provincial veut profiter de cette année académique pour aller plus loin. Le Conseil provincial sera ainsi prochainement saisi d'une proposition de **révision des modalités d'évaluation**.

*« Le règlement des études de Condorcet sera revu, annonce le Député provincial, mais en tenant compte des spécificités des catégories et singulièrement celles du paramédical où l'apprentissage de tout acte infirmier est essentiel. Il faudra, à mon sens, diminuer au maximum le nombre d'activités d'apprentissage par unité d'enseignement ».*

En dépit d'un été médiatique mouvementé, **Condorcet affiche des chiffres de rentrée à la hausse**. Preuve que le choix d'une politique de qualité reste payant.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA PROVINCE COORDONNE LA POLITIQUE LOCALE ENERGIE CLIMAT**

A la veille de la Conférence de Paris sur le climat, le conseiller provincial Marc Guilmin a souhaité être informé sur les actions provinciales prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'occasion pour le Président du Collège provincial d'annoncer qu'en date du 9 septembre, la Wallonie a retenu la candidature de la Province pour coordonner la **campagne « POLLEC »** avec plusieurs communes du Hainaut. Cette campagne de Politique Locale Energie Climat visant à aider les pouvoirs locaux à concrétiser des actions de lutte contre le dérèglement climatique réunit Frameries, Colfontaine, Quaregnon, Boussu, Saint Ghislain, Quévy et Quiévrain.

*« Au sein de notre Institution, nous disposons également d'un **Comité permanent du développement durable**, a précisé Serge Hustache. Ce groupe rassemble tous les services concernés par la sensibilisation à l'environnement, à l'alimentation durable et à l'économie d'énergie. Peu d'autres Institutions ont ainsi rassemblé leurs forces internes pour développer des actions concrètes ».* Le projet PROXIAL visant à favoriser une alimentation saine dans les écoles en est un exemple.

## **16,6 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES COURS D'EAU ET DES ÉCOLES DE LA PROVINCE**

Le bien-être dans les écoles et les institutions sociales et sportives de la Province constitue une priorité du Conseil provincial en matière d'investissement.

Pour cette seule séance du 29 septembre, ce sont des dossiers portant sur plus de **15 millions d'euros** qui ont été autorisés **en faveur de la rénovation et de la maintenance du patrimoine provincial** afin d'offrir un service de qualité aux citoyens.

Par ailleurs, le Conseil provincial a approuvé les travaux proposés par Hainaut Ingénierie Technique (HIT) dans le cadre du **plan Naqia** (étude de bassins hydrographiques et lutte contre les inondations en Hainaut) pour un montant global estimé à 1.597.500 euros.

Il s'agit d'une part de la réalisation de l'extension d'un bassin de retenue sur le cours d'eau de 2<sup>e</sup> catégorie « Le Plat Rieu » à **Blandain** (Hameau des Quenoque). L'objectif poursuivi est la recherche de solutions aux problèmes d'inondations récurrentes dans le quartier des Bas Empires. Le coût des travaux est estimé à 850.000 euros.

Cela concerne d'autre part la création d'une zone d'immersion temporaire sur le By, à **Asquillies**, et l'aménagement de la chute sur le By, à **Bougnies**, comprenant la construction d'une passe à poissons. Concrètement, l'agrandissement de la chute sur le By réduira considérablement les risques d'inondation dans le village de Bougnies. La zone d'immersion temporaire sera créée à l'amont d'Asquillies afin d'éliminer les inondations subies au centre du village. Ces travaux portent sur un montant de 747.500 euros.